

CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MAÎTRE-NAGEUR-SAUVETEUR (CAEPMNS)

Vous êtes titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la profession de maître nageur sauveteur que vous devez renouveler tous les 5 ans.

Depuis l'arrêté du 20 janvier 2022, les conditions réglementaires ont évolué (nature des épreuves, services compétents...) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045114257>

CONDITIONS À RESPECTER

Pour obtenir le CAEPMNS, valable 5 ans, vous devez vous inscrire à une session de formation et réussir les épreuves de validation de cette session **avant le 31 décembre de la cinquième année suivant l'obtention du diplôme conférant le titre de Maître-Nageur Sauveteur ou la délivrance du précédent CAEPMNS.**

CALENDRIER DES SESSIONS PROGRAMMÉES PAR LA DRAJES DE NORMANDIE SUR L'ANNEE CIVILE 2023

CALVADOS :	Les 06, 07 et 08 mars 2023 à Caen	02.31.75.04.19 (Ligue de Normandie Natation - ERFAN) Mail : erfan@ffnnormandie.com
	Les 17, 18 et 19 avril 2023 à Caen	06.48.15.11.53 (Association Aquatique Normande) Mail : associationaquatiquenormande@gmail.com
	Les 15, 16 et 17 mai 2023 à Caen	02.31.75.04.19 (Ligue de Normandie Natation - ERFAN) Mail : erfan@ffnnormandie.com
	Les 09, 10 et 11 octobre 2023 à Caen	02.31.75.04.19 (Ligue de Normandie Natation - ERFAN) Mail : erfan@ffnnormandie.com
	Les 11, 12 et 13 décembre 2023 à Caen	02.31.75.04.19 (Ligue de Normandie Natation - ERFAN) Mail : erfan@ffnnormandie.com
EURE :	Les 22, 23 et 24 mars 2023 à Evreux	06.50.31.82.66 (SCB Sauvetage Aquatique) Mail : sauvetage.bernay@gmail.com
MANCHE :	Les 05, 06 et 07 juin 2023 aux Pieux	06.48.15.11.53 (Association Aquatique Normande) Mail : associationaquatiquenormande@gmail.com
SEINE-MARITIME :	Les 27, 28 et 29 mars 2023 à Rouen	02.35.58.07.50 (Profession Sport et loisirs 76) Mail : formation76@profession-sport-loisirs.fr
	Les 26, 27 et 28 juin 2023 au Havre	02.35.58.07.50 (Profession Sport et loisirs 76) Mail : formation76@profession-sport-loisirs.fr
	Les 04, 05 et 06 septembre 2023 au Havre	02.35.58.07.50 (Profession Sport et loisirs 76) Mail : formation76@profession-sport-loisirs.fr
	Les 06, 07 et 08 novembre 2023 à Rouen	02.35.58.07.50 (Profession Sport et loisirs 76) Mail : formation76@profession-sport-loisirs.fr

COMMENT SOLLICITER UNE PROROGATION DE VOTRE CAEPMNS, AU DELÀ DES 5 ANS DE VALIDITÉ ?

Si vous n'avez pas pu suivre une session de formation avant la date limite pour « un motif dûment attesté », vous pouvez solliciter une demande de prorogation de votre certificat auprès du Délégué régional académique, à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Normandie (DRAJES) en fournissant les renseignements et documents suivants :

- ✉ Un courrier de demande précisant les motifs à l'appui de votre demande et tous les justificatifs permettant d'apprécier la nature du (des) motif (s) invoqué (s) avec vos noms et coordonnées,
- ✉ La copie de votre pièce d'identité,
- ✉ La copie de votre diplôme ou de votre dernier certificat (CAEPMNS).

Le dossier est à envoyer à la :

Académie de Normandie
DRAJES de Normandie
Pôle Développement des pratiques sportives – **métiers de l'animation et du sport**
Im. Normandie 2 - 55 rue Amiral Cécille
76172 ROUEN Cedex 1

Gestionnaire : Amèle MAOUI
Tel : 02.32.18.15.81

Ou par mail : drajes-pole3@ac-normandie.fr (préciser prorogation CAEPMNS, dans l'objet de votre courriel) / amele.maoui@ac-normandie.fr

ATTENTION : En cas d'accord, la durée de votre certificat est prolongeable jusqu'au 30 avril de l'année suivante UNIQUEMENT (aucune dérogation possible)